

## GOUVERNANCE

Transdev était, à fin 2010, une société anonyme à conseil d'administration, détenue majoritairement par la Caisse des Dépôts et, dans une moindre mesure, par la RATP. Ce double actionnariat est clairement décrit dans la plaquette annuelle du Groupe, ce qui permet à toutes les parties prenantes d'avoir une vision claire du schéma actionnarial.

Au sein du conseil, la présence d'un administrateur indépendant permet de garantir la qualité et l'objectivité des travaux du conseil.

Le conseil dispose par ailleurs de trois comités (stratégie, rémunération, audit), lui permettant d'approfondir certains de ses domaines de compétence.

Les réunions du conseil sont fréquentes, et permettent d'avoir une bonne vision de l'activité, et d'avoir un bon niveau de maîtrise de cette dernière. Ainsi, au cours de l'exercice 2010, le conseil s'est réuni 7 fois. Les administrateurs sont assidus, avec un taux de participation supérieur à 90%.

### Mode de gestion des risques et contrôle interne

Le Groupe a mis en place et actualise régulièrement un code de déontologie, qui constitue la référence interne en matière de comportement individuel et collectif.

Par ailleurs, Transdev a déployé une politique de gestion des risques et de contrôle interne formalisée par une charte. Ainsi, parmi la typologie des risques, sont identifiés, tant en matière de conformité que d'incident potentiel ou de non atteinte des objectifs :

- l'environnement,
- la santé et la sécurité,
- la fraude (y compris la corruption),
- les discriminations,
- les comportements non éthiques, etc.

Cette typologie est utilisée dans le cadre du reporting risques, ce qui pousse à une prise en compte opérationnelle des sujets au niveau des processus décisionnels.

En 2010, des actions spécifiques ont été mise en place en matière de lutte contre la fraude et la corruption (mise en place d'un outil de prévention du risque) et contre le blanchiment et le financement du terrorisme (gestion de l'entrée en relations d'affaires).